

Chicorée : produits, charges et marge brute

Letzte Aktualisierung : 04 Dezember 2023

Cette fiche analyse la culture de chicorées industrielles selon une approche territoriale et une approche technico-économique. La première décrit la répartition des superficies de cette culture en région wallonne selon les super-régions et selon l'orientation technico-économique [OTE]. La seconde analyse les facteurs influençant la marge brute de cette culture, et ce, pour l'ensemble des producteurs, en agriculture conventionnelle, du réseau comptable de la Direction de l'Analyse économique agricole [DAEA] ayant au moins 1 ha de culture de chicorées. Elle présente ces éléments constituant la marge brute : les produits et les charges opérationnelles affectées à cette culture, sur l'ensemble du territoire et sur la zone orientée « grandes cultures ».

chicorées concerne environ 1 000 agriculteurs principalement au sein d'exploitations spécialisées en grandes cultures. Des produits, mais aussi des charges, comparables à ceux de 2021 conduisent à une marge brute de 2 582 €/ha, très proche de celle de l'année dernière.

La superficie emblavée en chicorées continue de progresser et gagne 800 ha par rapport à 2021

Avec plus de 8 612 ha en 2022, la superficie emblavée en culture de chicorées et le nombre de producteurs sont aujourd'hui bien supérieurs à ceux du colza. Ils y consacrent en moyenne 8,6 ha. La superficie en chicorées poursuit donc sa croissance et gagne encore 800 ha par rapport à 2021.

- Presque 90 % de la superficie emblavée en chicorées est située au sein de la zone « grandes cultures »

Subdivision en « super-région »

Pour analyser l'influence des régions agricoles sur les cultures commerciables, on distingue trois « super-régions » que l'on suppose suffisamment homogènes sur le plan des techniques culturales et des résultats. Premièrement, la zone « **grandes cultures** » regroupant les régions limoneuse et sablo-limoneuse ainsi que la Campine hennuyère. C'est dans ces régions que les cultures commerciables sont les plus fréquentes et que l'on retrouve le plus d'exploitations spécialisées en grandes cultures. Deuxièmement, la zone « **herbagère** » composée des régions agricoles : Herbagère, Fagnes, Famenne, jurassique, Ardenne et Haute Ardenne. Ces régions sont plus spécialisées en élevage, surtout bovin, et le pourcentage de prairies y est important. Finalement, la zone « **Condroz** » qui est une région agricole intermédiaire. Cette subdivision de la Wallonie est réalisée pour obtenir un effectif suffisant

pour comparer les zones entre elles et pour réaliser des analyses de classe de performance au sein d'une zone donnée (essentiellement la zone « grandes cultures »).

De façon très marquée, la culture de chicorées se retrouve principalement dans la zone « grandes cultures ». Cette région regroupe 89 % des terres dédiées à cette culture avec une superficie moyenne de 8,5 ha par exploitation, professionnelle ou non. 90 % des exploitations wallonnes qui la cultivent se situent dans cette zone.

Avec 9,3 % de la superficie dédiée à cette culture, le Condroz arrive en seconde position.

Les chicorées sont pratiquement absentes de la zone « herbagère » et seuls 17 exploitants de cette zone cultivent de la chicorée.

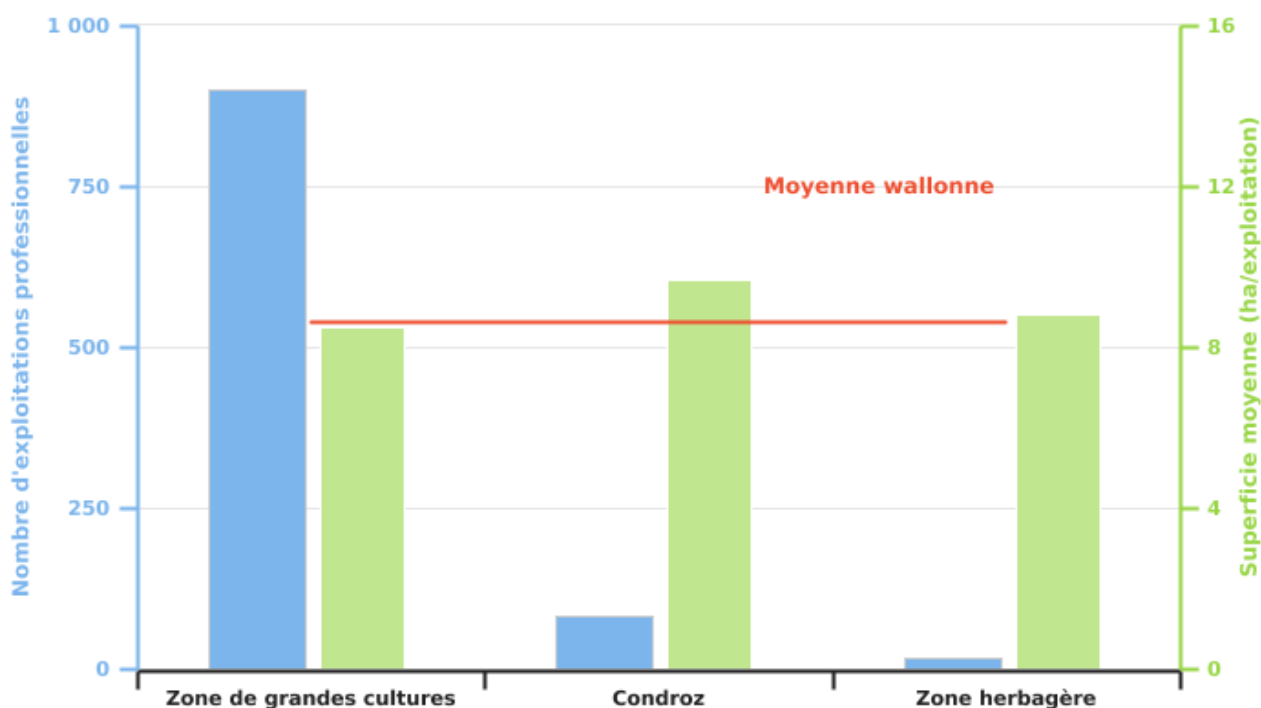
Répartition des superficies de culture de chicorée des exploitations professionnelles selon la super-région en 2022



EAW_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© ODW - 2023

Nombre d'exploitations professionnelles produisant de la chicorée et superficies moyennes consacrées à cette culture selon la super-région en 2022



EAW_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

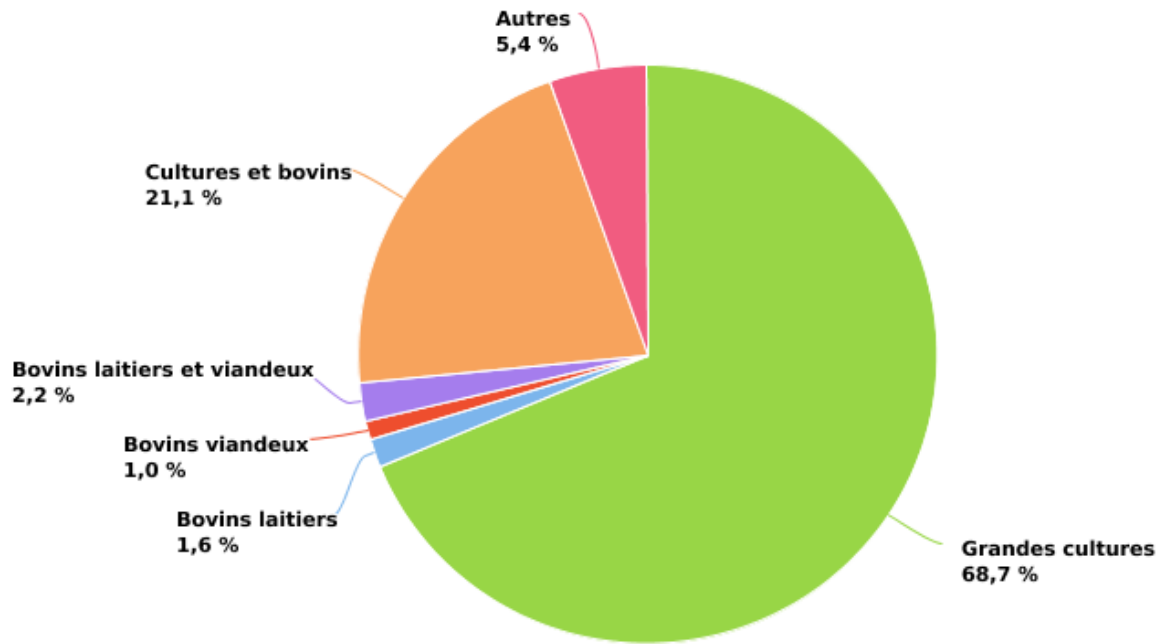
© ODW - 2023

- La culture de chicorées est majoritairement gérée par des exploitations spécialisées en grandes culture

L'analyse des facteurs sur base des orientations technico-économiques [OTE] n'est effectuée que pour les exploitations dites professionnelles, c'est-à-dire dont la production brute standard totale est supérieure à 25 000 €. Ces dernières couvrent 97 % de la superficie agricole utilisée [SAU] wallonne.

8 573 ha de chicorées, soit pratiquement toute la SAU consacrée à cette culture, sont cultivés par 982 exploitations professionnelles. Près de 69 % de cette SAU (5 889 ha) se retrouvent au sein des exploitations spécialisées en grandes cultures. Elles représentent un peu plus de 64 % des producteurs de chicorées et en moyenne, elles y consacrent 9,4 ha. En seconde position, ce sont les exploitations combinant cultures et bovins qui cultivent un peu plus de 21 % de cette SAU. Enfin, les exploitations orientées vers l'élevage bovin ne gèrent ensemble que 5 % de la superficie totale dédiée à cette culture.

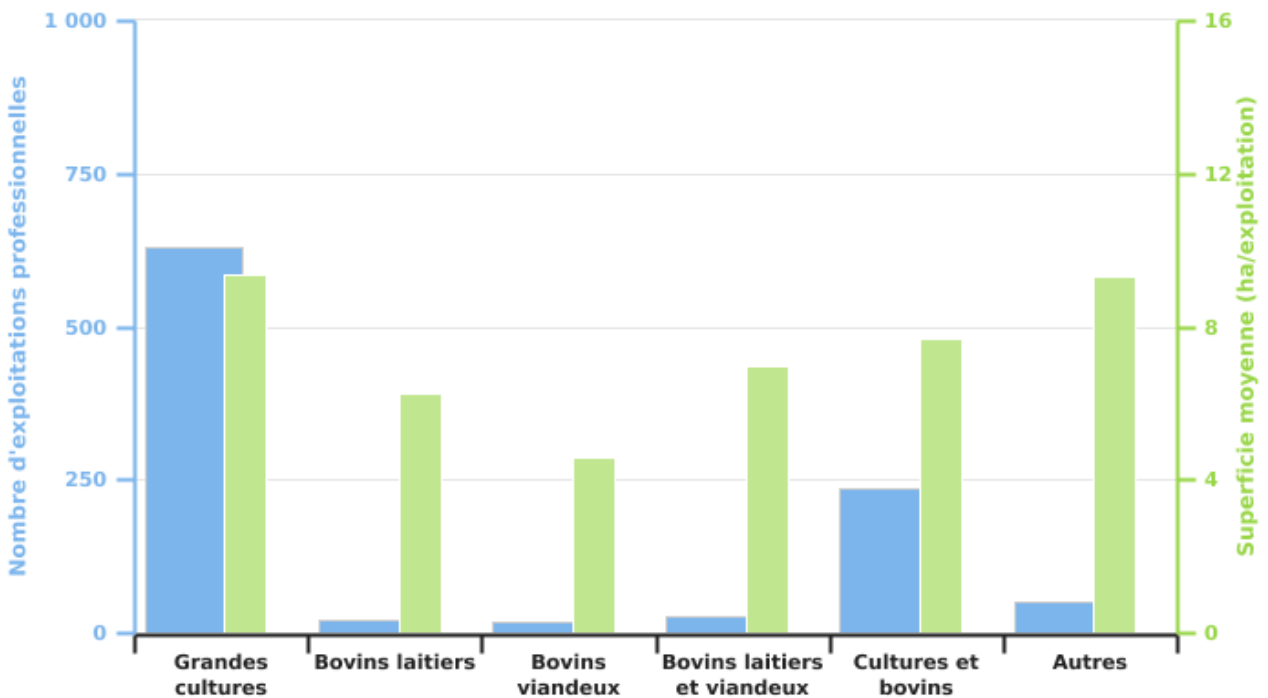
Répartition des superficies de culture de chicorée selon l'OTE en 2022



EAW_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© ODW - 2023

Nombre d'exploitations produisant de la chicorée et superficies moyennes consacrées à cette culture selon l'OTE en 2022



EAW_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

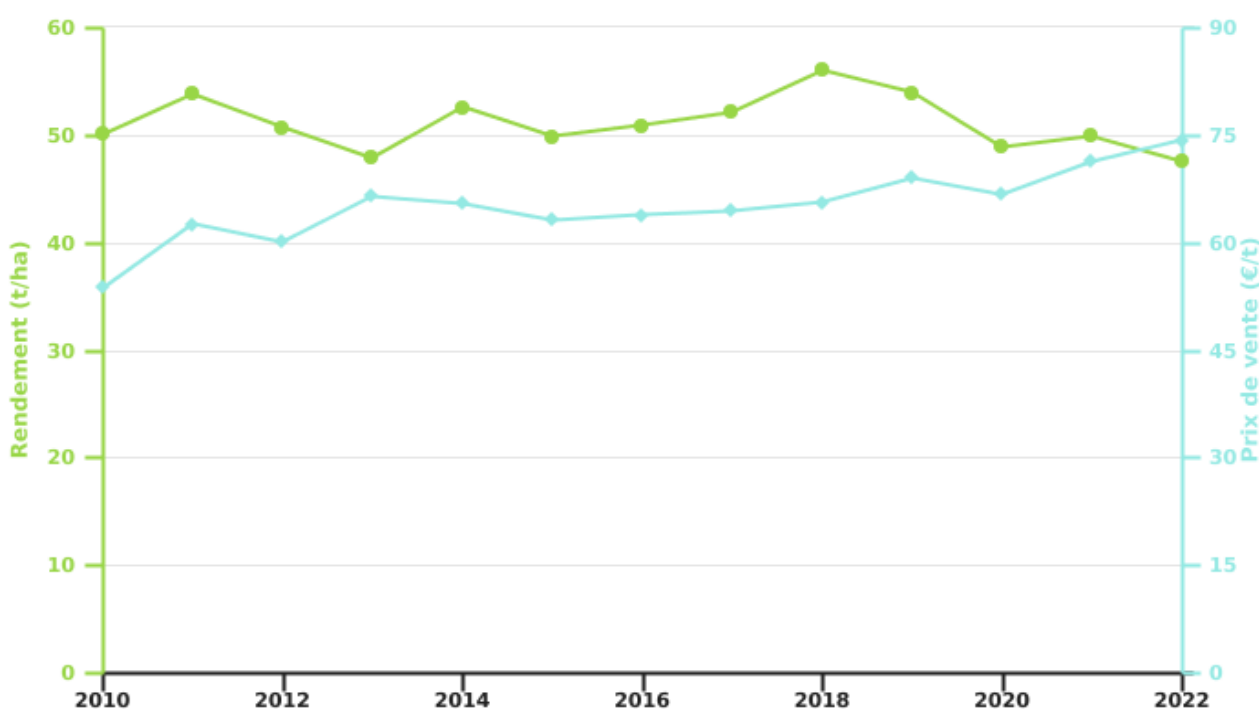
© ODW - 2023

L'année 2022 se caractérise par un faible rendement en chicorées

En 2022, le rendement de la culture de chicorées industrielles s'établit à 47,5 t/ha, soit un niveau inférieur à la moyenne des dix années précédentes qui est de l'ordre de 51,3 t/ha. C'est le plus faible rendement moyen observé depuis 2010. Certains semis plus tardifs ont été pénalisés par la sécheresse printanière.

Le prix de vente pour la culture de chicorées atteint, en 2022, une valeur de 74,3 €/t. Le prix a été revalorisé et est supérieur à la moyenne des dix dernières années qui s'établit à 65,6 €/t. Signalons que ce prix inclut un montant équivalent au coût des semences, lorsque celles-ci sont fournies par la raffinerie gratuitement.

Evolution du rendement de la culture de chicorée et du prix de vente de sa racine



EAW_Sources : DAEA_DEMNA_SPW ARNE

© ODW - 2023

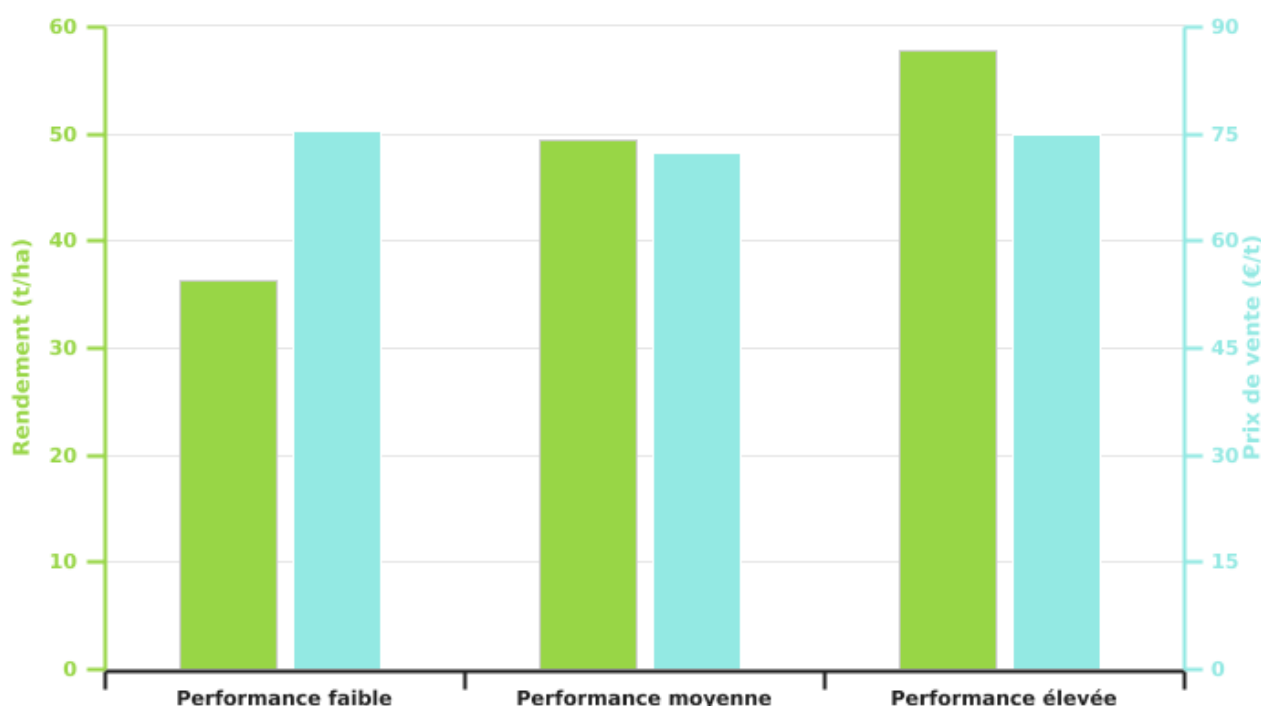
- Le différentiel de rendement entre les classes de performances dépasse 20 tonnes/ha

Etant donné que la culture de chicorée se concentre essentiellement dans la zone « grandes cultures », il n'est pas possible de comparer les résultats entre les diverses super-régions. Par contre, une comparaison est possible au sein de cette zone entre les agriculteurs les plus et les moins performants au niveau de leur marge brute.

Entre ces deux groupes, une différence notable s'observe au niveau des rendements. En 2022, elle est de près de 21,4 t/ha, soit 45 % du rendement moyen wallon. Le rendement obtenu dépend aussi de la date d'arrachage, celui-ci évoluant entre le début et la fin de la campagne de récolte.

Les prix, bien que fixés par les raffineries, varient entre 72 et 76 €/t entre les classes de performance. Outre les différences de conditions entre les acteurs industriels, ces valeurs tiennent compte des bonifications et des réfections selon la tare, la date d'arrachage, l'organisation, etc. qui modifient de manière significative le prix de base.

Rendement de la culture de chicorée et prix de vente de sa racine de la zone "grandes cultures" selon le niveau de performance des exploitations en 2022



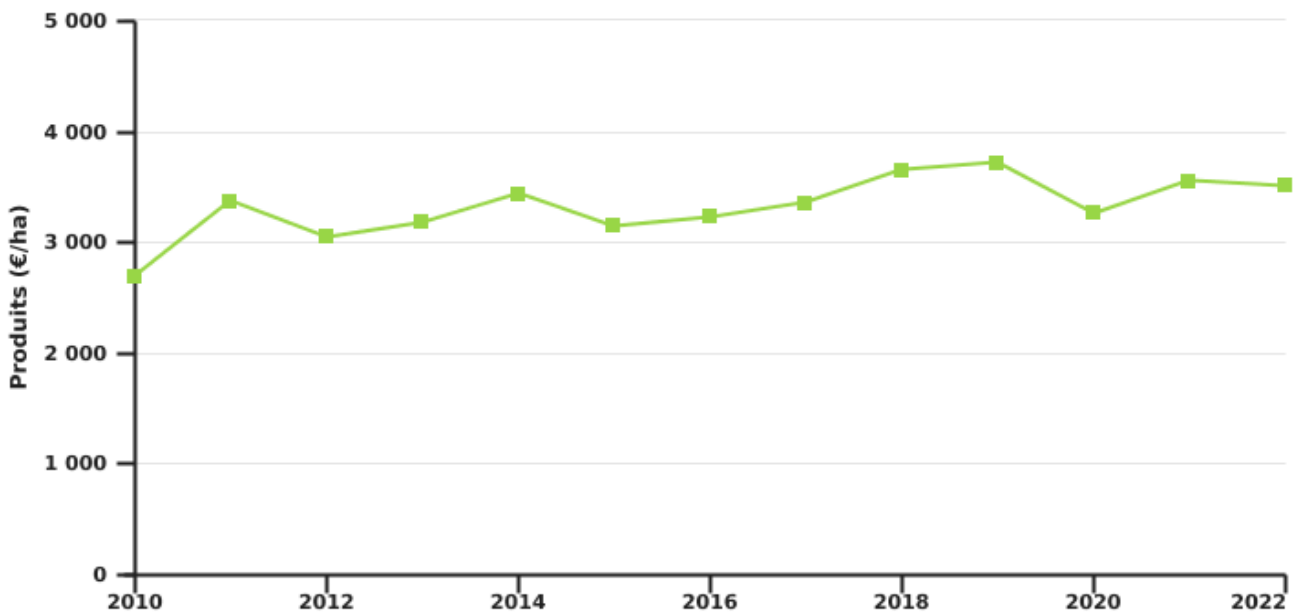
EAW_Sources : DAEA_DEMNA_SPW ARNE

© ODW - 2023

En 2022, le produit de la culture de chicorées industrielles atteint 3 512 €/ha

En 2022, le faible rendement légèrement compensé par un prix en hausse, conduit à un produit de la culture de chicorées industrielles de 3 512 €/ha. C'est une valeur un peu supérieure à la moyenne des dix dernières années (3 360 €/ha) mais qui reste en dessous des bons résultats de 2018 et 2019.

Evolution du produit (principal) la culture de chicorée



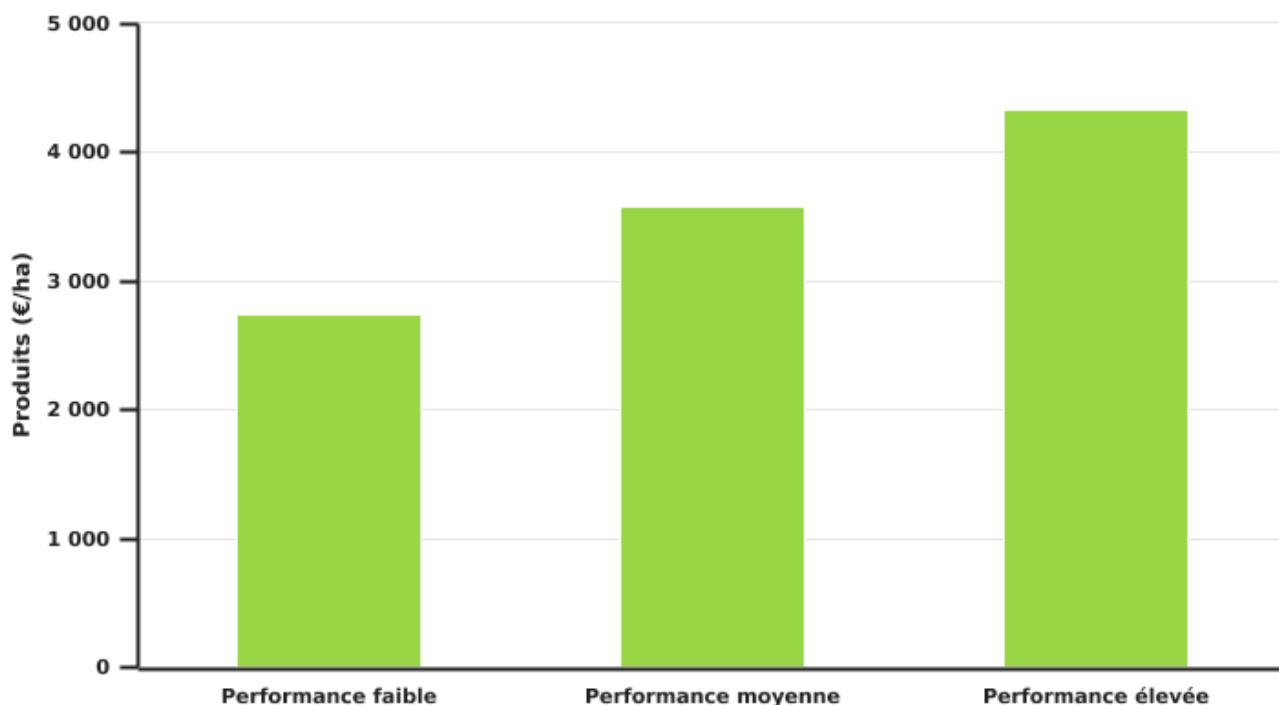
EAW_Sources : DAEA_DEMNA_SPW ARNE & SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© ODW - 2023

- La différence de produits entre les producteurs des classes de performance extrêmes dépasse 1 500 €/ha

Si l'on compare les performances des cultivateurs pour la zone « grandes cultures », on relève un différentiel de produit de 1 580 €/ha entre les groupes extrêmes. Ainsi, les producteurs les moins performants obtiennent un produit de 2 748 €/ha alors que les plus performants obtiennent un produit de 4 330 €/ha.

Produit (principal) de la culture de chicorée de la zone "grandes cultures" selon le niveau de performance des exploitations en 2022



EAW_Sources : DAEA_DEMNA_SPW ARNE

© ODW - 2023

Contrairement à de nombreuses cultures, le total des charges opérationnelles affectées à la culture de chicorées reste à un niveau similaire à celui de 2021

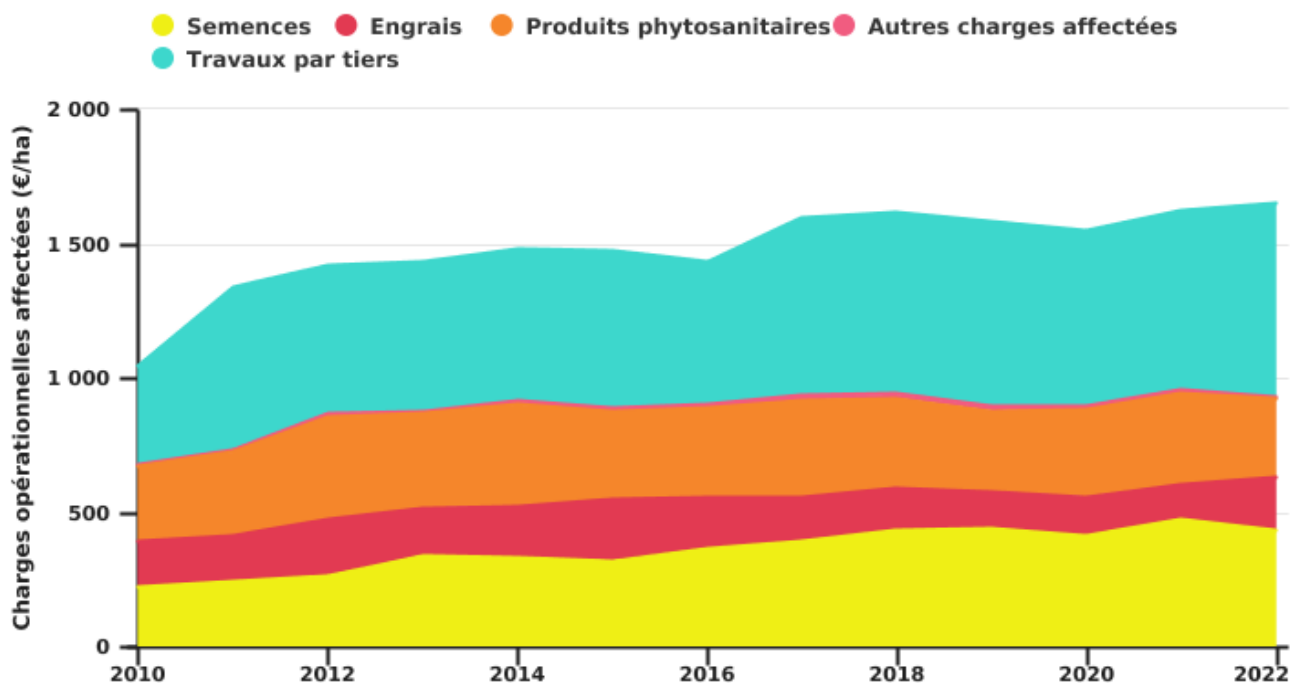
En 2022, les charges opérationnelles affectées, hors travaux par tiers, pour la culture de chicorées industrielles s'élèvent à 930 €/ha, valeur assez comparable à la moyenne des dix années précédentes (907 €/ha). Les dépenses en semences sont le poste le plus important et représentent environ 46 %. Viennent ensuite les achats de pesticides avec 31 % et enfin ceux d'engrais avec 21 %. Signalons que même si les semences sont parfois fournies gratuitement par les acteurs industriels, une charge est comptabilisée sur base du prix communiqué par l'industrie et un montant équivalent est ajouté aux produits.

La culture de chicorées a des besoins azotés limités et se contente d'une fumure minérale azotée moyenne d'environ 65 unités/ha. Les apports de phosphore minéral sont de l'ordre de 25 unités/ha mais ceux de potassium atteignent 85 unités/ha. En 2022, vu le prix des engrais, les exploitants ont réduit d'une dizaine d'unités/ha chaque nutriment.

A titre informatif, le montant consacré aux travaux par tiers est de 722 €/ha, en 2022, valeur plus élevée que la moyenne des dix années précédentes (614 €/ha). Ce montant assez élevé s'explique par le fait que les travaux de récolte mais également de semis, sont quasi

systématiquement réalisés par entreprise. Enfin, les coûts de transport des chicorées jusqu'à la raffinerie, sont aussi considérés comme des travaux par tiers et sont loin d'être anecdotiques.

Evolution des charges opérationnelles affectées à la culture de chicorée



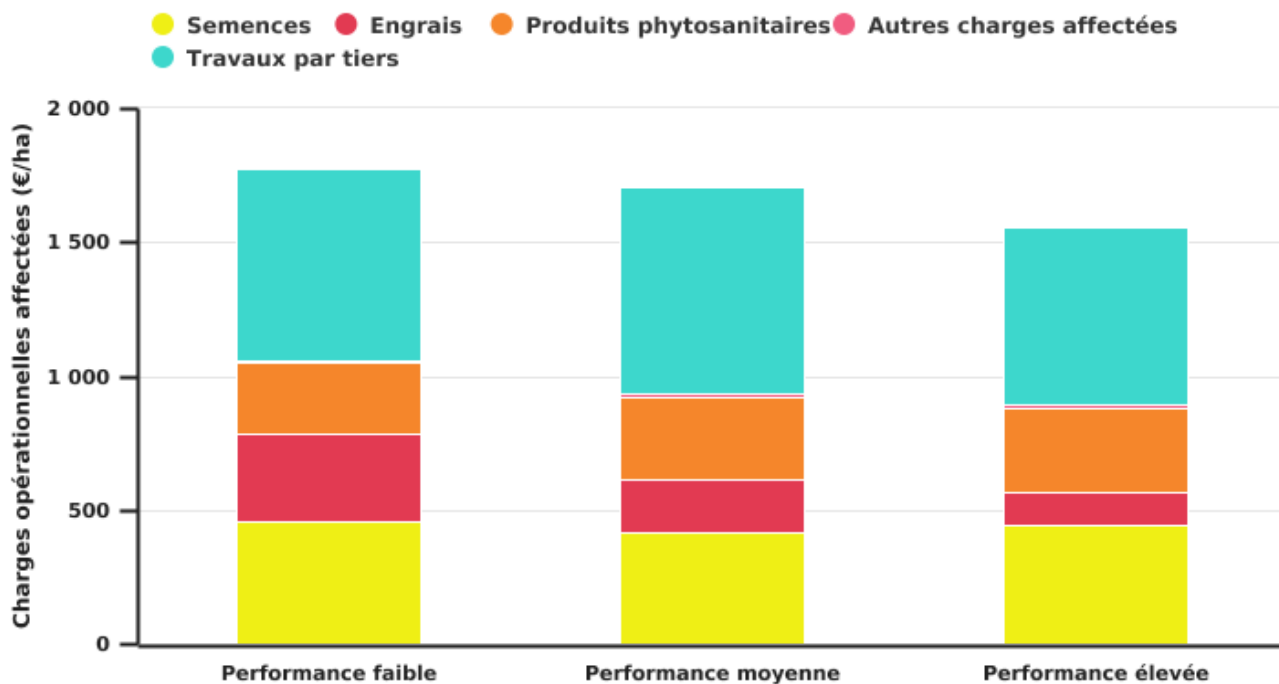
EAW_Sources : DAEA_DEMNA_SPW ARNE & SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© ODW - 2023

- Les exploitants les plus performants dépensent environ 170 €/ha en moins en charges opérationnelles affectées

Au sein de la zone « grandes cultures », les producteurs les moins performants pour la culture de chicorées industrielles ont des charges opérationnelles affectées un peu plus élevées que celles enregistrées chez les plus performants. Ces derniers dépensent environ 200 €/ha en moins pour la fertilisation que les moins performants mais environ 50 €/ha en plus en pesticides.

Produits de la culture de chicorée dans la zone "grandes cultures" selon le niveau de performance des exploitations en 2022



EAW_Sources : DAEA_DEMNA_SPW ARNE

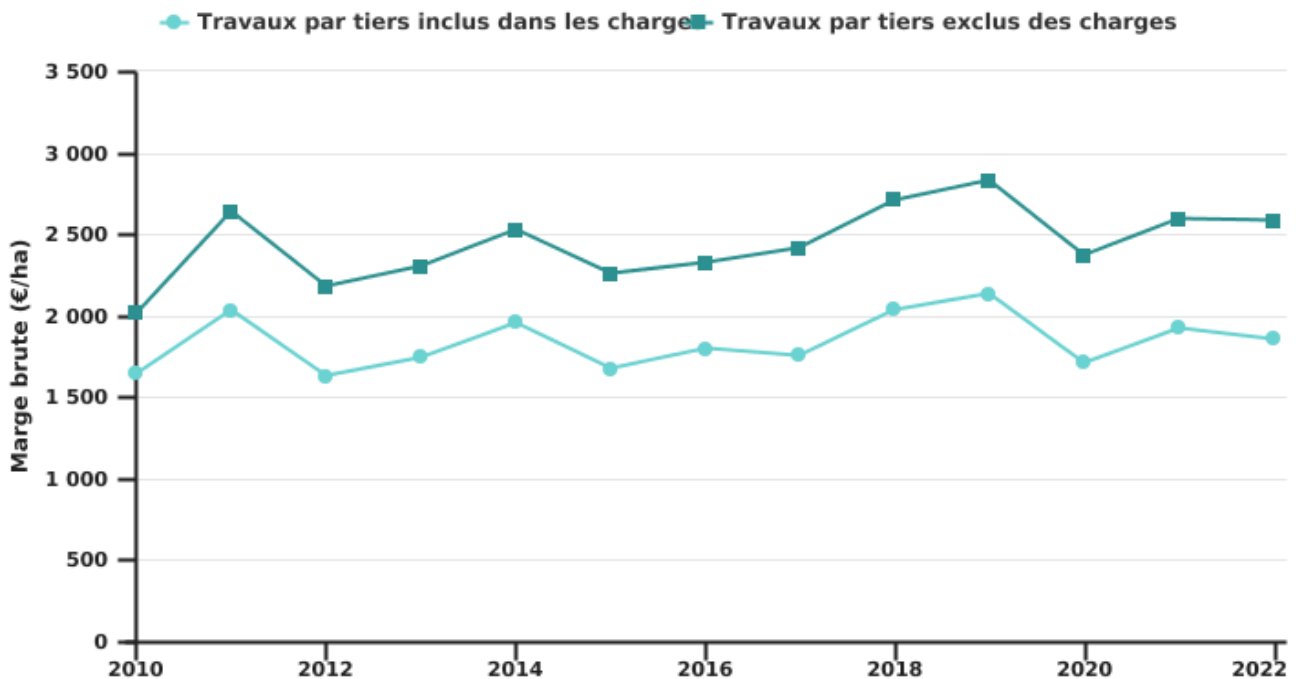
© ODW - 2023

En 2022, la marge brute de la culture de chicorées remonte un peu après la forte chute de 2020

En 2022, la marge brute de la culture de chicorées industrielles atteint 2 582 €/ha, les travaux par tiers n'étant pas compris dans les charges opérationnelles affectées. C'est une valeur presque identique à celle de l'année 2021 et un peu supérieure à la moyenne des dix années précédentes qui est de 2 450 €/ha.

En considérant les travaux par tiers dans les charges opérationnelles affectées, la marge brute s'établit à 1 860 €/ha pour l'année 2022.

Evolution de la marge brute de la culture de chicorée



EAW_Sources : DAEA_DEMNA_SPW ARNE & SPF Économie DG Statistique (Statbel)

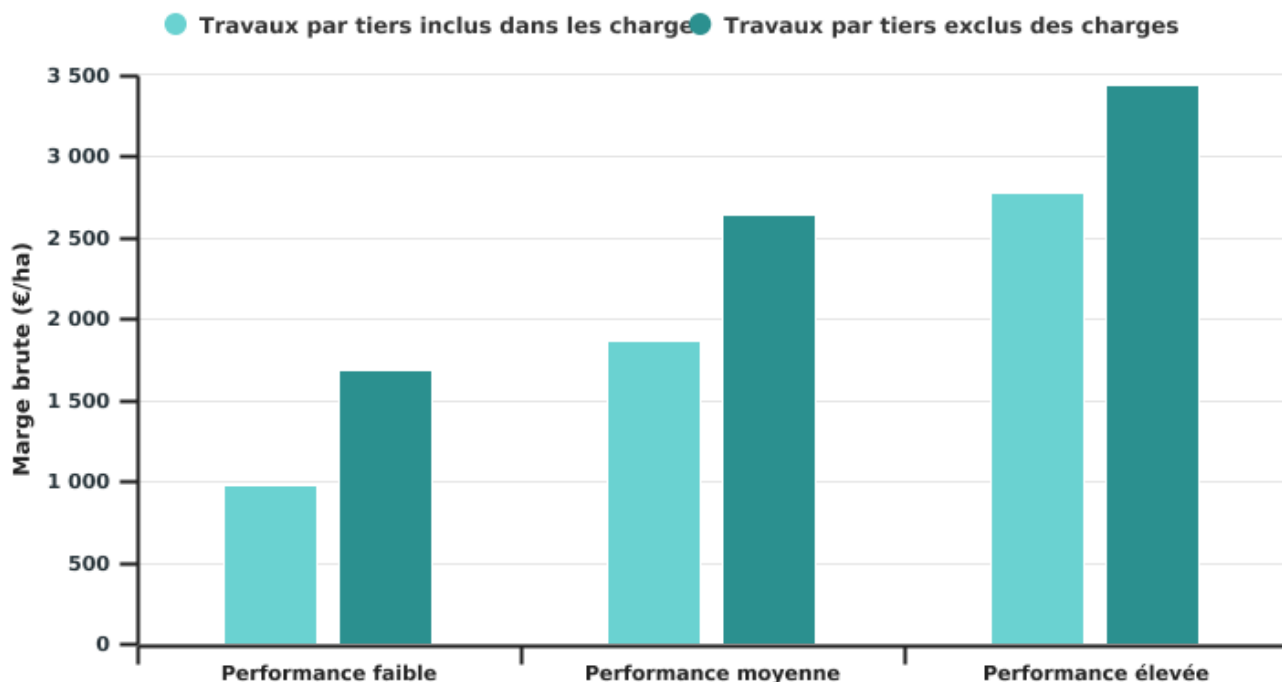
© ODW - 2023

- Une différence de près de 1 750 €/ha de marge brute est observée entre les classes de performance extrêmes au sein de la zone « grandes cultures »

Au sein de la zone « grandes cultures », les producteurs les plus performants dégagent une marge brute de 3 439 €/ha, alors que les moins performants arrivent à 1 690 €/ha. Cet écart est lié à la différence de produit, résultant d'un différentiel de rendement important, étant donné que les charges ne diffèrent que d'environ 170 €/ha.

Si on prend en compte les travaux par tiers dans les charges opérationnelles affectées, les marges brutes des groupes de performance extrêmes tombent respectivement à 2 775 €/ha et à 976 €/ha.

Marge brute de la culture de chicorée de la zone "grandes cultures" selon le niveau de performance des exploitations en 2022



EAW_Sources : DAEA_DEMNA_SPW ARNE

© ODW - 2023

Weitere Informationen ?

Sources :

- Direction de l'Analyse économique agricole, Département de l'Etude du milieu naturel et agricole, Service public de Wallonie Agriculture, Ressources naturelles et Environnement (Réseau comptable)
- Direction générale Statistique, Service public fédéral Économie (Statbel)

